

Cultures

Le Maroc fait la fête à Sherbrooke



Carré de dames pour un dialogue de cultures. On reconnaît notamment Mme Lise Thériault ministre de l'immigration et des communautés culturelles et Mme Sourya Othmani consule générale du Royaume du Maroc.

Pour la première fois, le Festival des traditions du monde de Fleurimont à Sherbrooke, qui se tenait cette année du 11 au 14 août, abritait un chapiteau dédié exclusivement à faire découvrir les traditions et la culture marocaines. Il présentait en particulier une simulation de mariage marocain.

À l'initiative de l'Association des Marocaines et des Marocains de l'Estrie (AMME), un programme des plus alléchants a été élaboré puis parfaitement exécuté, à la grande satisfaction des dizaines de milliers de visiteurs qui ont afflué sur le site de la manifestation. Des kiosques et des ateliers d'information sur la cuisine marocaine, la mode, la musique l'art de vivre, le henné, le tourisme, la vie associative et de nombreux autres aspects de la vie des marocains, au Maroc et hors du pays, ont ainsi été présentés. Le point d'orgue de la présence marocaine a été constitué par la simulation d'une fête de mariage marocain, avec Neggafa et orchestre de musique. Le Consulat général du Maroc, la RAM et l'ONMT du Maroc se sont étroitement associés à cet événement.

70 000 visiteurs

Promouvoir les liens d'amitié et d'échanges culturels entre les membres de la communauté

marocaine, la société d'accueil et les autres communautés culturelles, promouvoir la Culture et les traditions du Maroc, promouvoir les échanges culturels et touristiques avec le Maroc et développer un partenariat à long terme avec l'organisation du Festival pour faire en sorte que l'activité devienne permanente ; tels étaient les objectifs assignés à cette présence marocaine. Et ils ont été pleinement atteints, affirment de concert les organisateurs du Festival et les dirigeants de l'AMME. À en croire les réactions du public qui a pris part aux activités marocaines de l'édition - et il y a eu plus de 70 000 visiteurs ! - c'est bel et bien le cas.

Télévisé au Maroc et dans le monde

Surtout, cerise sur le gâteau, la Fête marocaine de Fleurimont et de son Festival des Traditions du Monde, ont fait l'objet de deux reportages réalisés par les soins du groupe Atasmédias diffusés au Maroc et dans le monde ; le premier - d'une durée de quatre minutes - à six reprises par la chaîne 2M et, le second (21 minutes) par la chaîne Al Maghribia.

Parenthèse

Cinéma : Une 21ème distinction pour le film «L'enfant endormi»

Nos lecteurs se souviennent certainement du film «L'enfant endormi», de la jeune réalisatrice maroco-belge Yasmine Kessari. Projeté au dernier festival Vues d'Afrique (dont il a remporté le Grand Prix), il avait en effet fortement impressionné public et officiels du Festival montréalais.

«L'enfant endormi» n'a pas été apprécié qu'à Montréal! On vient d'apprendre en effet qu'au cours du mois d'août seulement, il a été distingué à deux reprises en recevant, le 27 août 2005, le Prix spécial pour la meilleure réalisatrice féminine du 3ème Copenhagen International Film Festival, puis, le 30 août 2005, le Prix du Jury pour le meilleur film du Bos'Art Film Festival 2005 qui se déroule à Bologne en Italie et au jury duquel siège le réalisateur italien Ermanno Olmi. Ces deux nouveaux honneurs portent à 21 le nombre de distinctions obtenues à ce jour par le film de Yasmine Kessari qui va entrer dans les circuits de distribution en France à partir du 6 janvier 2006. Le verra-t-on aussi sur les écrans du Québec? ...



LE MODE DE SCRUTIN

votre opinion est fondamentale!

La Commission spéciale sur la Loi électorale a été créée par l'Assemblée nationale du Québec, en juin 2005, pour étudier différentes questions liées au mode de scrutin, à la tenue des élections et aux mesures favorisant la représentation des régions, des femmes, des jeunes, des minorités ethnoculturelles et des autochtones.

Afin d'enrichir les échanges de la Commission, un comité citoyen sera formé pour l'assister dans ses travaux. Il participera aux auditions publiques à l'Assemblée nationale et dans plusieurs régions du Québec. Ces auditions exigeront de la part des membres du comité une disponibilité d'environ cinq semaines réparties entre l'automne 2005 et la fin de l'hiver 2006.

Ses membres, quatre femmes et quatre hommes, seront sélectionnés par un tirage au sort effectué le 28 septembre 2005.

Faites-nous parvenir votre candidature au plus tard le 23 septembre 2005
Remplissez le coupon ci-dessous ou en ligne à l'adresse : www.assnat.qc.ca

Écrire en lettres moulées

COMITÉ CITOYEN
Soumission de candidature

*Nom : _____

*Adresse : _____

*Ville : _____ *Code postal : _____

Téléphone (travail) : _____ *Téléphone (résidence) : _____

Cellulaire : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____

*Sexe : Femme Homme *Catégorie d'âge : 18-31 ans 32-45 ans 46-59 ans 60 ans et plus

*Région administrative dans laquelle vous habitez :

Bas-Saint-Laurent, Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches

Côte-Nord, Nord-du-Québec, Saguenay—Lac-Saint-Jean Laval, Laurentides

Mauricie, Centre-du-Québec, Lanaudière Montérégie, Estrie

Montréal Outaouais, Abitibi-Témiscamingue

* Je suis inscrit ou inscrite sur la liste électorale

*Champ obligatoire

UNE SOUMISSION DE CANDIDATURE PAR PERSONNE. LE COUPON DOIT ÊTRE ENVOYÉ AU SÉCRÉTARIAT DE LA COMMISSION SPÉCIALE SUR LA LOI ÉLECTORALE AU PLUS TARD LE 23 SEPTEMBRE 2005 À 17 H.

L'appel de candidatures s'adresse à tous les résidents et résidentes du Québec inscrits sur la liste électorale. Ni l'Assemblée nationale, ni la Commission spéciale sur la Loi électorale ne seront tenues responsables des soumissions de candidatures retardées, perdues, détruites, incomplètes, illisibles ou mal adressées pour quelque raison que ce soit. Le tirage au sort s'effectuera le 28 septembre 2005, à 17 h. Ne pas contacter la Commission spéciale; les personnes concernées seront jointes par téléphone ou par courriel lorsque le tirage au sort aura été complété.

Envoyez votre coupon à l'adresse suivante :

Les coupons devront être envoyés à la Commission au plus tard le 23 septembre à 17 h.

Commission spéciale sur la Loi électorale
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3^e étage, bureau 3.19
Québec (Québec) G1A 1A3

Pour faire partie du comité citoyen, vous devez être inscrit ou inscrite sur la liste électorale.

Pour information, consultez le site Internet de l'Assemblée : www.assnat.qc.ca ou communiquez avec M. Louis Breault, secrétaire de la Commission spéciale :
Téléphone : (418) 643-2722 ou 1 866 DÉPUTÉS
Télécopieur : (418) 643-0248
Courriel : csle@assnat.qc.ca

